



ALLY BAILES FORMATION

Siret 91453021700019

N° déclaration d'activité : 75170282217

2 La Boisselière – 17770 ST CESAIRE

Tél : 06.27.47.35.00 ally.bailes.formations@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATIONS

Nom :	Prénom :
	Date de naissance :
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
SIRET :	Code APE :
Profession :	Organisme Collecteur :
Téléphone :	Email :

Tout le matériel pédagogique est compris dans ces tarifs.

<i>Cochez votre choix</i>	AUTO-FINANCEMENT	PRISE EN CHARGE
Formation Crânien (2 jours : 16h)	<input type="checkbox"/> 350€	<input type="checkbox"/> 400€
Formation Bol Kansu (2 jours : 16h)	<input type="checkbox"/> 350€	<input type="checkbox"/> 400€
Formation Emotionnelle (2 jours : 16h)	<input type="checkbox"/> 350€	<input type="checkbox"/> 400€
Formation Corps (3 jours : 32h)	<input type="checkbox"/> 450€	<input type="checkbox"/> 500€

Dates de la formation choisie : _____

Je joins un chèque **d'acompte** à l'ordre d'**Ally Bailes** d'un montant de **100 €** pour toutes les formations.

Les modalités de paiement du **solde** sont mentionnées dans le contrat de formation professionnelle. En général, les versements sont échelonnés selon un échéancier défini par les deux parties. Le contrat spécifie toutes les modalités de rétraction du stagiaire (dans les 10 jours suivant la signature du contrat de formation professionnelle) et d'interruption de la formation.

La prise en charge de votre formation est possible.

Nous vous aidons à constituer le dossier de prise en charge financière auprès du Fonds d'Assurance Formation duquel vous dépendez. Nous vous accompagnons dans vos démarches jusqu'au remboursement de votre formation. Nous vous fournissons le programme de la formation, le devis et la convention de stage afin que vous puissiez constituer le dossier et faire la demande auprès de votre OPCO de branche.

Toute inscription est prise en compte dans la mesure où elle est accompagnée du dossier complet (Bulletin d'inscription complété, photo d'identité ou selfie, chèque d'acompte et l'attestation CFP de l'URSSAF dans le cadre d'une prise en charge). Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont prises en considération dans l'ordre chronologique de réception.

En cas d'annulation de la formation du fait de l'organisme de formation, les sommes versées sont remboursées au stagiaire dans les plus brefs délais (les frais engagés pour votre transport et hébergement ne sont pas remboursés).

Information Handicap :

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap.

Merci de nous préciser à l'inscription votre handicap afin que nous confirmions les possibilités d'accueil pour vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur. Pour toutes informations complémentaires, nous vous conseillons les structures suivantes : ONISEP, AGEFIPH et FIPHP.

Date :

Signature : (Précédée de la mention « Lu et Approuvé »)